

Rencontre des boursiers de la FKA du Sénégal avec Mme Susanne Vogt FKA Allemagne.

Le programme des boursiers est l'une des plus grandes fiertés de la FKA. Il regroupe des étudiants de diverses nationalités avec des profils différents. En plus des activités déjà programmées, ces jeunes saisissent toutes les occasions qui leur sont offertes pour discuter d'un thème de leur choix. C'est ainsi que profitant de la venue de Mme Susanne Vogt au Sénégal sur invitation du CNP (Conseil National du Patronat), la FKA fit appel à elle en vue de rencontrer ses boursiers et s'entretenir avec eux sur l'économie sociale de marché dans le développement de l'économie nationale.

Ce choix est d'autant plus pertinent dans la mesure où Mme Susanne Vogt est l'experte en Economie Sociale de Marché du siège de la FKA en Allemagne. Donc une occasion qu'il ne fallait pas manquer pour ses jeunes épris de savoirs. D'ailleurs l'ensemble des boursiers a répondu présent. A ceux là se sont ajoutés quelques invités parmi lesquels des anciens boursiers et stagiaires. Ce diner débat s'est tenu au siège de la FKA le mercredi 04 mai 2011 et a tourné autour des points suivants :

- I. le discours d'ouverture de Mme Bocandé, adjointe de la FKA par ailleurs chargée de programmes ;
- II. de l'exposé de Mme Susanne Vogt ;
- III. Et enfin des questions réponses.

Ouvrant le débat Mme Bocandé a commencé par remercier la conférencière du jour qui a bien voulu rencontrer les boursiers. Elle reconnaîtra que ce concept d'Economie Sociale de Marché est souvent manié par la FKA et ses partenaires. De plus l'occasion leur a été donnée pour en parler davantage. Voilà pourquoi après avoir également salué et remercié ses chers boursiers d'être venus en masse, elle leur recommandera de très bien s'approprier des concepts qui seront débattus et si possible d'en être des multiplicateurs partout où ils auront à intervenir. Bien entendu si ces concepts peuvent contribuer à l'épanouissement de leur communauté.

A sa suite, Mme Vogt va dire toute sa joie de venir au Sénégal. Occasion pour elle de remercier la FKA qui lui a réservé un accueil chaleureux depuis son arrivée. C'est dire que c'est avec joie qu'elle a accepté de nous entretenir de ce thème. Pour ce faire, elle a axé son intervention sur les points suivants :

1. Le développement du concept de partenariat social
2. Les rôles des partenaires sociaux
3. Le statut actuel en Allemagne
4. Les défis pour le futur

Définie comme un modèle performant, l'Economie Sociale de Marché signifie que l'Etat garantit les libertés des activités économiques mais s'efforce de créer un équilibre sur le plan social. C'est aussi grâce à ce concept popularisé dans l'après Guerre par le ministre de l'Economie de l'époque, M. Ludvig Erhard que l'Allemagne connaît une grande paix sociale avec des conflits du travail extrêmement rares, même dans les périodes économiques difficiles. Le partenariat social entre les syndicats et les employeurs est régi par le droit du travail qui institutionnalise ainsi le règlement des conflits. Dès le début l'idée a été de penser des relations économiques, juridiques, politiques et sociales.

Pour équilibrer le principe de la liberté du marché avec une harmonisation sociale en vue d'accroître la postérité et d'améliorer le niveau de vie quatre principes sont fondamentaux en l'occurrence :

- La personnalité : en laquelle l'homme est inviolable et qu'il faut que toutes les personnes soient traitées avec égalité ;
- L'intérêt commun : une partie convenable des revenus doit profiter à la collectivité ;
- La solidarité : veille à ce que l'économie de marché se légitime, toujours à nouveau, par son orientation vers l'intérêt public. Ici chacun est responsable des membres les plus faibles de la société (malades, vieux). C'est pourquoi il serait bon de monter tout un système d'assurance contre les risques de la vie.
- Quant au principe de Subsidiarité, elle crée et garantit l'espace pour la responsabilité et l'initiative individuelle.

Conformément au plan de l'exposé, les points suivants vont nous permettre d'avoir une idée des quelques étapes franchies par l'Allemagne durant les 60 dernières années ainsi que des défis actuels.

1. Le développement du concept de partenariat social

Le but principal est d'assurer la paix sociale, la quête de la stabilité. Parmi les étapes historiques majeures, nous avons :

- 1873 : le premier traité tarifaire ;
- 1949 : loi fondamentale qui parle de l'Etat Social et du droit de coalition ;
- 1949 : loi tarifaire qui garantit l'autonomie ;
- 1951 : la cogestion dans l'entreprise ;
- 1952 : règlement sur pension, aide sociale, assurance dépendance.

-

2. Le rôle des partenaires sociaux

Ici les travailleurs organisés (syndicats) et les entreprises responsables (patronat) conçoivent les conditions sociales de travail. Ils se proposent alors de résoudre les conflits d'intérêt par une politique de consensus sans engagement étatique. Deux modes sont alors évoqués : la convention collective et la cogestion. Si le premier fait appel au principe de subsidiarité, le second privilégie la conciliation.

3. Le statut actuel en Allemagne

- En Allemagne la politique salariale est modeste. Pendant la crise, les entreprises Allemandes n'ont pas licencié les gens et ont payé des allocations mensuelles. L'Allemagne perd peu de jours dus à des grèves. Ce qui explique en partie la stabilité notée au sein de son économie.
- Même si le chômage est fréquent, on constate que des postes restent ouverts parce qu'on ne trouve pas de personnes qualifiées. Ce qui peut paraître contradictoire d'où l'urgence de procéder à l'identification de ces postes et transmettre les compétences exigées aux nouveaux étudiants.

-

4. Les défis pour le futur sont :

- L'adhésion tarifaire en retraite ;
- Le degré d'organisation en retraite ;
- La mondialisation ;
- Le contexte européen ;
- Le tournant démographique.

En somme l'actuel consiste à revoir le système de financement solidaire : en effet depuis longtemps, les cotisations retraite ont tendance à baisser. Ce qui s'explique par le fait qu'il ya de moins en moins de jeunes devant financer la retraite. Un employé est responsable de la retraite d'une personne.

La phase d'échange a permis à Mme Vogt de revenir sur les liens qui existent entre l'Economie Sociale de Marché, le Capitalisme et l'Economie Humaine. L'autre préoccupation émise par les

boursiers a consisté à savoir s'il était possible de transférer l'Economie Sociale de Marché dans d'autres pays comme africains sans étude préalable. A ceux là elle dira que l'introduction de ce système n'était pas une fin en soi. Et que cela serait une erreur de croire qu'il peut produire des résultats escomptés partout. N'empêche elle privilégie un dialogue d'idées dans les deux sens comme l'a toujours suggéré la FKA. Il faut partir des idées de la base. De plus quelque soit l'option à adopter nous devons toujours faire appel aux quatre principes précités. Cette série de questions a précédé le diner.

Ayant merveilleusement joué le rôle de modératrice, Mme Bocandé s'est félicitée de la richesse des débats auxquels le public a eu droit. Elle aura à cœur le conflit Casamançais pour lequel elle reste persuadée que la résolution nécessite plusieurs voies parmi lesquelles l'économie comme élément prépondérant. Bien avant, elle a eu à transmettre toutes ses félicitations à Mme Vogt pour ses belles interventions qui ont montré à quel point elle était à l'aise dans ce domaine tellement ses réponses étaient pertinentes.

L'honneur de clôturer le débat était revenu à M. Emmanuel Ndiaye président du réseau des boursiers de la FKA. Et au nom des anciens et actuels boursiers, il a salué l'esprit de disponibilité, la générosité de Mme Vogt tout en lui transmettant toute la reconnaissance du public. Ce qu'il va résumer en ces termes « *notre cœur vibre aujourd'hui de merci à l'endroit de la conférencière* ». Il a également saisi l'occasion pour rappeler la principale vocation des boursiers qui est de : tisser une toile pour influencer les décisions de demain et compte tenu des profils des uns et des autres ce groupe peut influencer beaucoup.

En conclusion nous pouvons dire que l'Economie Sociale de Marché regroupe une grande diversité d'initiatives de terrain dont le point commun est de chercher à instaurer de la solidarité dans les rapports économiques et à créer du lien social tout en répondant à des besoins non ou mal satisfaits par le marché et par l'Etat. Ainsi au-delà de la promotion de la démocratie en Afrique et dans le monde, la FKA entrevoit au Sénégal des perspectives à l'image de l'implantation d'une économie pluraliste d'orientation sociale. Merci donc à la FKA qui à travers ses activités permet à l'ensemble de ses boursiers et dirigeants de demain de débattre des thèmes qui interpellent nos sociétés dans un esprit convivial et passionné.

Yao Ivah De souza